



HAL
open science

Enquête sur la collecte : Nouveaux regards sur les archives

Christian Hottin, Yann Potin

► **To cite this version:**

Christian Hottin, Yann Potin. Enquête sur la collecte : Nouveaux regards sur les archives. 2008. ⟨hal-04856176⟩

HAL Id: hal-04856176

<https://hal.science/hal-04856176v1>

Preprint submitted on 26 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Enquête sur la collecte :
Nouveaux regards sur les archives
Séminaire-atelier organisé par le
IIAC-LAHIC (CNRS UMR 8177) et le MCC (MPE)

Un triple déficit

Au sein du programme de recherche pluriannuel sur l'institution de la culture, qui est depuis 2001 au cœur du projet scientifique du LAHIC, les travaux sur l'administration de la culture demeurent relativement rares¹. De nombreux domaines de l'institution culturelle ont été étudiés ou font actuellement l'objet de programmes de recherche spécifique donnant lieu à colloques et publications. Les représentants de l'administration culturelle sont présents au sein de ses programmes : ils y participent de multiples manières, par le biais de financements, de conseils, de suivi des opérations, ils font part de leurs remarques et, parfois contribuent à orienter la recherche en sciences sociales en suggérant des pistes ou des terrains aux chercheurs. Présents lors des manifestations collectives, ils sont volontiers sollicités pour exposer un point de vue – celui du professionnel, du cadre scientifique et administratif - qui apparaît en contrepoint de celui du chercheur, mais dont la validité semble légitimée par leur position d'experts, mais sans donner lieu de la part des chercheurs à investigation particulière. Dans le cadre des enquêtes elles-mêmes, ils apparaissent assez peu et le point de vue de l'institution culturelle fait défaut, soit qu'elle n'ait pas été sollicitée, soit qu'il semble délicat d'obtenir son avis. Au sein du programme de recherche sur l'institution de la culture, l'administration de la culture occupe une position tout à la fois centrale et floue, comparable à une tache d'ombre dans le champ de vision.

Parmi les domaines de l'institution culturelle étudiés, celui des archives semble avoir moins que d'autres retenu l'attention, en dépit du séminaire organisé en 2001-2002 et des journées d'études de juin 2003 consacrées au lieu de l'archive². De manière plus générale, peu d'ethnologues se sont intéressés aux archives et en ont fait un objet d'étude³, alors même que l'évolution de leur pratique les conduit à utiliser de plus en plus fréquemment ces matériaux, qu'il s'agisse d'archives privées ou publiques.

¹ L'étude de Nathalie Heinich fait exception. Nathalie Heinich, *L'Inventaire général et ses critères*, rapport de recherche inédit pour le Ministère de la Culture, Paris, 2005.

² Les actes en ont été publiés en 2005 dans la revue *Sociétés et représentation*. On notera que, là encore, la position des professionnels de la culture était conforme à celle énoncée précédemment.

³ Il faut bien entendu faire état des travaux de Valérie Feschet et de ses recherches sur les papiers de famille dans la haute vallée de l'Ubaye. L'ethnologue reconnaît elle-même que les archives n'étaient pas au cœur de sa problématique initiale, orientée sur la notion de parenté, mais qu'elles se sont peu à peu imposées en cours d'enquête comme un objet de recherche, et non comme une simple source.

Enfin, il faut souligner, après Sophie Coeuré et Vincent Duclert, que l'institution archivistique n'a pas développé, contrairement à d'autres, un important questionnement sur son histoire ou sa pratique, en dehors bien entendu des recherches visant à améliorer son efficacité fonctionnelle. L'histoire aurait pu être, presque naturellement, le premier et principal mode d'investigation de l'institution par elle-même : mais l'histoire des archives en France reste encore largement à écrire, situation qui contraste violemment avec celle observable dans le monde des bibliothèques, où les synthèses comme les recherches partielles abondent.

Sans présumer outre mesure de la valeur quantitative ou qualitative des résultats potentiels d'une enquête sur le sujet, cette relative absence aurait de quoi piquer la curiosité. Comment tenter de la satisfaire ? Par quel biais aborder les archives ?

Pourquoi la collecte

Peu versée traditionnellement dans la production de travaux réflexifs, l'institution des archives est en revanche très fortement impliquée dans l'analyse et la description de ses pratiques, elle élabore et diffuse une très importante production de savoirs portant sur les archives : à ce titre l'archivistique est bien la « science des archives » et définir la « pratique archivistique », pour reprendre le titre de la principale synthèse utilisée aujourd'hui par les professionnels est un de ses objectifs majeurs. Centrées sur les documents eux-mêmes, ces recherches concernent leur description, leur conservation matérielle, les bâtiments qui les accueillent, l'organisation des services qui les communiquent. Les transformations techniques qui affectent la production des documents – et, en premier lieu, le développement des archives électroniques – font l'objet d'une attention soutenue. Les relations entre l'institution et la société sont une préoccupation majeure des archivistes, principalement orientée vers l'analyse des publics et l'explicitation des missions de l'institution : aux fonctions administratives et scientifiques traditionnellement évoquées est venue s'ajouter depuis plus de vingt ans une fonction mémorielle désormais perçue comme centrale dans les missions de nombre de services.

Alors que les relations avec les publics sont étudiées de manière approfondies⁴, Les relations avec les producteurs d'archives – et donc l'opération de collecte des documents – ne font l'objet de pour ainsi dire aucune réflexion approfondie. Première étape de la chaîne de traitement des documents, étape fondatrice (puisque c'est par elle que les « papiers » entrent effectivement dans le domaine d'action des archives et des archivistes, c'est à dire dans le complexe processus de

⁴ Voir les études du DEPS sur cette question

transformation matérielle et intellectuelle qui leur conférera in fine le statut d'archives institutionnalisées), la collecte est envisagée comme une opération matérielle, juridiquement encadrée (soit par le biais de l'obligation de versement qui incombe aux administrations, soit par le biais de l'opération de don ou de dépôt pour les archives privées), mais non comme une relation avec une personne physique ou morale riche en informations sur les représentations qu'archiviste et producteur ont des archives et révélatrice de choix qui contribuent à définir pour les uns et les autres ce que sont les archives et ce qu'est la mission de l'institution.

Et pour cause, puisque les termes de la loi sur les Archives, en faisant de tout document une archive – qui, de fait, entre potentiellement dans le champ d'action de l'institution – fixent à cette dernière un domaine de collecte pratiquement infini, démesuré, et dans pratique irréalisable. Face à cette infinité de collectes possibles, les contraintes matérielles, les moyens humains, l'espace vacant, le temps de travail disponible, opposent une réalité brutale qui semble limiter drastiquement les possibilités réelles de collecte. Entre ces deux extrêmes s'ouvre une fenêtre celle du choix, de la sélection, de la définition de priorité, et sont mises en œuvre des logiques d'exclusion ou d'inclusion. Rares sont les stratégies de collectes explicitement définies par l'institution : il s'agit plutôt de larges orientations, portant sur tel ou tel secteur de l'activité administrative ou économique. Plus rares encore sont les tactiques explicites, qui viseraient à cibler précisément tel ou tel producteur. Notre postulat est que les unes existent pourtant, largement implicites ; notre objectif est de les rechercher et de les faire apparaître, sans recherche de théorisation globale, mais en interrogeant une série de contextes particuliers de collecte. Par le récit des opérations de collecte et par l'analyse des choix opérés – tant par les producteurs que par les archivistes - il s'agit effectivement de tenter de saisir perceptions et représentations que les uns et les autres ont de l'identité de l'institution et de réfléchir à une définition des archives non plus fondée sur une approche normative, mais compréhensive, évolutive, nuancée.

Question de méthode

Le sujet que nous nous proposons d'aborder présente certains caractères techniques : Il faudra dans un premier temps proposer aux participants un aperçu historique et une présentation de l'institution autant que de la pratique professionnelle. Cette approche sera complétée une présentation générale plus détaillée de la problématique de l'atelier, qui sera étayée par l'analyse détaillée de deux exemples : dans le premier sera présentée la politique de collecte d'un service d'archives nationales, dans le second l'histoire de la dispersion d'un fond d'archives collecté par

plusieurs institutions. Cette introduction pourra ensuite être complétée par une visite d'un service d'archives, afin de mieux saisir son fonctionnement concret.

Passée cette première séances les archivistes qui accepteront de se prêter à l'expérience d'une réflexion sur leur politique de collecte auront la parole. Afin d'éviter les présentations générales trop institutionnelle, quelques thèmes de réflexion et le texte de la séance d'introduction leur seront remis au préalable. On s'efforcera de présenter des terrains de collectes aussi variés que possible, mettant en jeu aussi bien la collecte d'archives publiques que privées, mais en privilégiant quelque peu les secondes, car la collecte s'effectue alors dans un cadre moins contraignant et laisse plus de place à l'appréciation du professionnel.

Au cours de la dernière séance sera proposé un bilan problématisé des expériences recueillies. Il sera diffusé ensuite, avec l'accord des professionnels interrogés, et, si possible, publié. En fonction des résultats obtenus sera ou non proposé au conseil du laboratoire une reconduction du séminaire, avec proposition de nouvelles pistes de réflexion.

Yann Potin
Christian Hottin